Arnaque ou pas!!

Par **Steph77**, le **16/07/2014** à **21:18**

Bonjour ,

J'aimerai si vous me le permettez vous raconter mon histoire ,en effet j'ai un doute sur la fiabilité de mon avocat.
Pour etre bref ,En 2011 avec mon ex epouse on a sollicité un divorce à l'amiable ,notre (cher) avocat m'avait demandé 1300€ et pour mon Ex c'etait l'aide juridictionnelle .sur l'année suivante on n'a pas pu assisté ensemble à l'audience du divorce à plusieurs reprises ,,de ce fait l'avocat nous a envoyé une LR AR disant que suite a c'est 3 absences le dossier sera classé ..
j'ai repris contact avec l'avocat et j'ai relancé la procédure du divorce mais j'ai signé un document que je devais pas signer et il s'est avéré apres que je prenais la totalité du divorce (1500€) à la base je devais juste rajouter 600€ et le tour est joué mais bon je n'ai pas de preuve ecrite ...
ma question est la suivante :trouvez vous normal que je paie deux fois l'avocat pour la meme procedure ...?
j'ai encore les preuves de paiement

Je vous remercie d'avance .

salutations

Par **Steph77**, le **19/07/2014** à **18:54**

bonjour
avez vous des reponses svp

Par **gregor2**, le **20/07/2014** à **01:09**

Bonsoir, je passe pour rappeler que nous sommes un forum d'étudiants, nous ne sommes pas là pour délivrer des conseils juridiques. D'ailleurs tout conseil ne serait donné qu'a titre indicatif. Sachez que vous pouvez consulter gratuitement un avocat en contactant votre mairie ou dans une maison de la justice et du droit.

Quant à votre problème j'aurais du mal à vous aider (n'étant qu'étudiant ...) - difficile d'en dire

plus sans avoir lu le premier contrat. Vous en avez parlé avec l'avocat en question ?

Par **Agglaë**, le **20/07/2014** à **10:26**

Il me semble que tout conflit ou doute à l'égard d'un avocat se règle avec le bâtonnier (voir annuaire). Par ailleurs, absent ou pas, l'avocat s'est déplacé et vous a représenté.

Par **Poussepain**, le **20/07/2014** à **16:11**

De toute façon on a pas assez d'éléments en fait pour répondre.

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés